

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 16 avril 2020, à 10 h 45, par conférence téléphonique.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec (*à compter du point 5COM-3*)

Est absent :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

### **Résolution n° E-2020-40**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Reporter le point 5COM) 2 - Actualisation des normes graphiques de la CMQ

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 mars 2020

### **Résolution n° E-2020-41**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 avril 2020

### **Résolution n° E-2020-42**

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité

### Politique de placement et rendement des placements

#### **Résolution n° E-2020-43**

- Prendre acte de l'*Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec*, au 1er avril 2020, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Demande de commandite – École d'été en agroécologie de l'Université Laval

#### **Résolution n° E-2020-44**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à convenir et à signer une entente de soutien financier et de visibilité, pour la somme de 1 000 \$, avec l'École d'été en agroécologie de l'Université Laval.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-16  
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

### Conception du site Internet agroalimentaire - Déclinaison des bornes numériques en site Internet

#### **Résolution n° E-2020-45**

- Accorder un contrat de gré à gré à l'agence Bulldozer pour le développement du site web « Nos saveurs régionales », pour un montant maximum de 20 890 \$ plus taxes, selon l'évaluation budgétaire datée du 13 mars 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-17  
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

### Avis sur le projet de règlement n° 404-03-2020 de la MRC de La Nouvelle-Beauce

#### **Résolution n° E-2020-46**

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :

---

## PROCÈS-VERBAL

- 3 -

- que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement n° 404-04-2020 de la MRC de La Nouvelle-Beauce intitulé « *Modification au règlement n° 198-04-2005 et ses amendements relatifs au schéma d'aménagement et de développement révisé - Agrandissement du périmètre urbain de la municipalité de Saints-Anges* » ne portent atteinte à aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
  - que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et ses annexes.

Référence :                    Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Responsable :                Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires - Mandats pour la campagne d'échantillonnage 2020

#### **Résolution n° E-2020-47**

- Dans le cadre de la mise en œuvre du **Réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires** sur le territoire de la CMQ et des municipalités riveraines de Bellechasse, octroyer les cinq mandats suivants, pour une somme totale de 60 912,61 \$ (taxes incluses), pour la campagne d'échantillonnage de l'été 2020 :
- OBV de la Capitale pour l'Agglomération de Québec                    11 698,71 \$ (taxes incluses)
  - OBV Charlevoix-Montmorency pour la Côte-de-Beaupré                12 877,20 \$ (taxes incluses)
  - OBV du Chêne pour Lévis    12 825,46 \$ (taxes incluses)
  - Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale pour l'Île-d'Orléans                12 836,96 \$ (taxes incluses)
  - OBV de la Côte-du-Sud pour Bellechasse                                    10 674,28 \$ (taxes incluses)
- L'octroi de ces mandats est conditionnel au respect des directives gouvernementales et des contraintes opérationnelles que pourraient avoir une ou plusieurs des parties impliquées et ce, dans le contexte de la crise du COVID-19 qui sévit actuellement.

Référence :                    Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Certificat trésorerie :      CT-2020-18  
Responsable :                Environnement

Adoptée à l'unanimité

### Plan de lutte contre l'agrile du frêne – dépôt trousse didactiques AF2R

#### **Résolution n° E-2020-48**

- Prendre acte des trousse didactiques sur l'agrile du frêne et autoriser la direction générale à transmettre ces nouveaux outils de sensibilisation et d'éducation aux différentes composantes de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et à les rendre disponibles sur le site Internet de la CMQ.
- Mettre à la disposition de chaque composante une séance d'information animée par l'Association forestière des deux rives (AF2R) afin d'assurer la promotion et la diffusion des trousse didactiques et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de lutte contre l'agrile du frêne sur chaque territoire.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

### Série documentaire Eautrement - saison 2

#### **Résolution n° E-2020-49**

- Accorder un contrat de gré à gré à la firme Production 4 éléments pour un montant de 50 000 \$ (taxes en sus) pour la réalisation de la deuxième saison de la série Eautrement, pour 8 à 10 épisodes et pour la production de capsules plus courtes pour le web et les réseaux sociaux, et ce, conformément au plan de visibilité 3 avril 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020

Certificat trésorerie : CT-2020-19

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

### Gestion des matières résiduelles - Révision de l'offre de services concernant la tournée d'information auprès des intervenants du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition

#### **Résolution n° E-2020-50**

- Dans le cadre de la mesure n° 12 du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) 2016-2021 visant à « Organiser des activités d'ISÉ auprès des entrepreneurs du milieu de la CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction » :
  - Accepter la révision de l'offre de services déposée par la firme Chamard stratégies environnementales afin de remplacer les 15 formations personnalisées qui avaient été prévues aux différents intervenants du secteur CRD par le même nombre de formations adressées exclusivement aux firmes d'architectes;

---

## PROCÈS-VERBAL

- 5 -

- Modifier la résolution E-2019-60 afin de réduire l'offre financière à une somme maximale de 22 822,54 \$ (taxes incluses) selon la lettre de proposition déposée en date du 30 mars 2020. Advenant un nombre inférieur de formations réalisées, seules les activités qui auront été données seront facturées

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-20  
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2020-51**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 3 avril 2020, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2020 (période 3).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2020.

Référence : Bordereau de dépenses du 16 avril 2020  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2020-40 à E-2020-51, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE